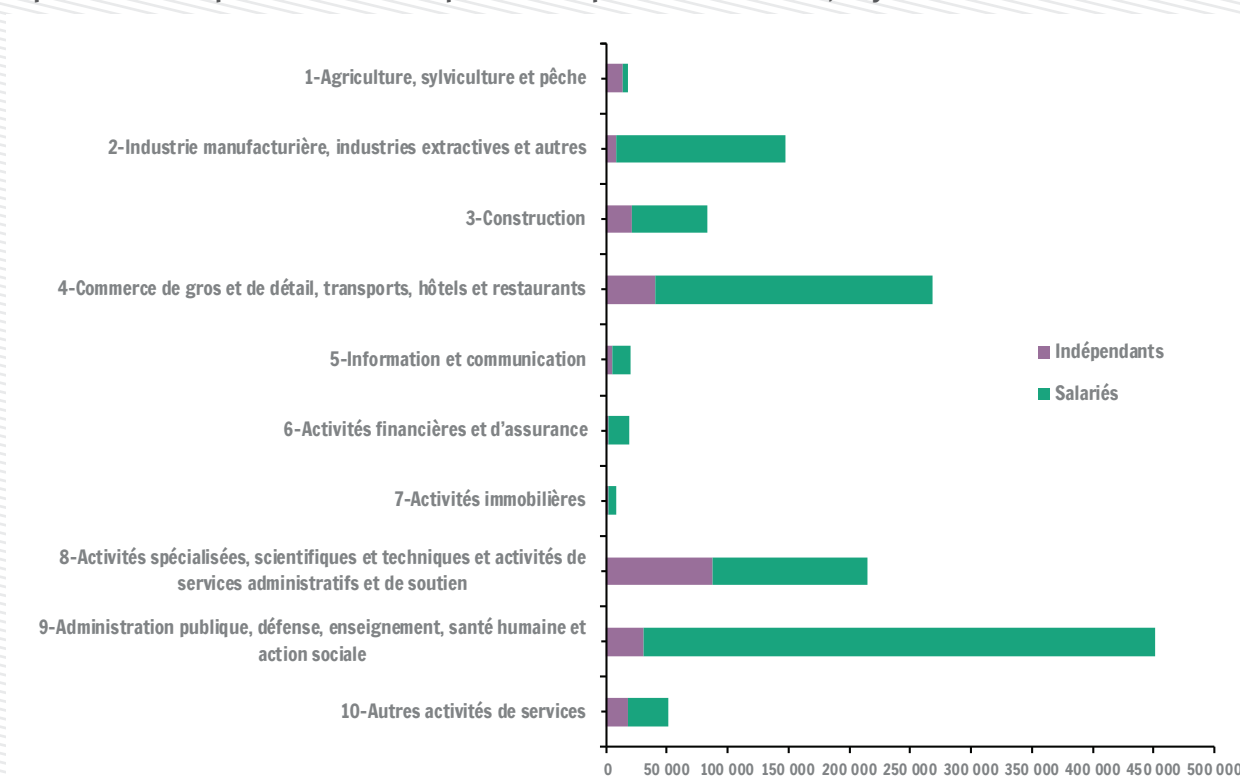


Emploi intérieur par secteur

1 281 208 pers. C'est le nombre de personnes employées en Wallonie en 2018 soit 47 914 de + qu'en 2015

Répartition de l'emploi intérieur wallon par statut et par secteur d'activité, moyenne 2018



Sources : Institut des comptes nationaux (ICN) (Comptes régionaux 2018, BNB, version février 2020)

En 2018, l'emploi intérieur en Wallonie représente 1 281 208 personnes.

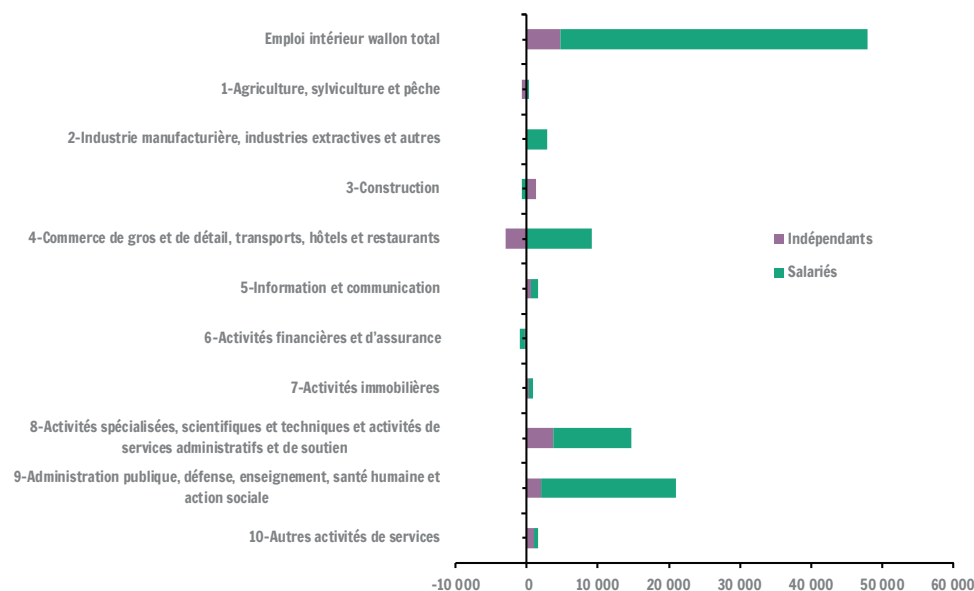
Les secteurs les plus importants en termes de volume de main-d'œuvre en Wallonie (plus de 10 % du total de l'emploi intérieur) sont par ordre décroissant : l' « Administration publique, défense, enseignement, santé humaine et action sociale » (35 %), le « Commerce de gros et de détail, transports, hôtels et restaurants » (21 %), les « Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien » (17 %) et l' « Industrie manufacturière, industries extractives et autres » (12 %).

En Wallonie, comme dans le reste du pays, la grande majorité des travailleurs exercent leur activité comme salariés : 82 % contre 18 % comme indépendants ou aidants.

Dans le secteur « Agriculture, sylviculture et pêche » cependant, la grande majorité des travailleurs sont indépendants (78 %).

Emploi intérieur par secteur

Croissance de l'emploi intérieur wallon par statut et par secteur d'activité, 2015-2018



Sources : Institut des comptes nationaux (ICN) (Comptes régionaux 2018, BNB, version février 2020)

Entre 2015 et 2018, l'emploi intérieur wallon s'est accru de 47 914 travailleurs, soit une hausse de +3,9 % ou un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 1,3 %. Les quatre secteurs qui ont le plus contribué à cette croissance sont l'« Administration publique, défense, enseignement, santé humaine et action sociale » (+21 041 emplois, soit une hausse de +4,9 % entre 2015 et 2018 ou un TCAM de 1,6 %), les « Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien » (+14 732 emplois, soit une hausse de +7,4 % entre 2015 et 2018 ou un TCAM de 2,4 %), le « Commerce de gros et de détail, transports, hôtels et restaurants » (+6 093 unités, soit +2,3 % entre 2015 et 2018 ou un TCAM de 0,8 %) et le secteur de l'« Industrie manufacturière, industries extractives et autres » (+2 686 emplois, soit +1,9 % entre 2015 et 2018 ou un TCAM de 0,6 %).

Entre 2015 et 2018, c'est le secteur de l'« Activités financières et d'assurance » qui perd le plus d'emplois (-946 unités, soit -4,7 % ou -1,6 % en TCAM), suivie du secteur de l'« Agriculture, sylviculture et pêche » (-382 emplois, soit -2,1 % ou -0,7 % en TCAM).

Définitions et sources

L'emploi intérieur comprend tous les emplois exercés sur le territoire de la Wallonie, qu'ils soient occupés par des personnes résidant en Wallonie ou non. Ces estimations de l'emploi intérieur sont réalisées dans le cadre de la comptabilité régionale, selon des méthodes, des définitions et des nomenclatures communes à tous les Etats membres de l'Union européenne (SEC 2010).

Ces données sont cohérentes avec la version d'octobre 2019 des comptes nationaux. Les chiffres concernant les années précédant 2015 sont pour le moment conformes à la version d'octobre 2018 des comptes nationaux. Ils seront adaptés par étape (2009-2014 en juin 2020) ; 2003-2008 en automne 2020).

Pertinence et limites

Cette statistique officielle a l'avantage d'être conforme aux normes internationales SEC et d'être intégrée dans l'ensemble des statistiques économiques de la comptabilité régionale, notamment la valeur ajoutée, ce qui permet le calcul d'un indicateur tel que la productivité par tête.

Les séries de la comptabilité régionale (comme nationale) peuvent subir des révisions importantes suite à des changements dans la méthodologie ou à la réception de nouvelles informations statistiques.

Pour en savoir plus :

Les Comptes régionaux : <https://www.nbb.be/fr/comptes-regionaux>

La page « Répartition sectorielle de l'emploi intérieur » : <http://www.iweps.be/indicateur-statistique/emploi-interieur-secteur/>

Personnes de contact : Valérie Vander Stricht (vva@iweps.be) - Didier Henry (dhe@iweps.be)

Prochaine mise à jour : mars 2021